



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer

Question écrite n° 6545

Texte de la question

Mme Françoise de Panafieu attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les conséquences sanitaires de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl le 26 avril 1986. En effet, il apparaîtrait que des nuages radioactifs ayant survolé certaines régions françaises seraient à l'origine de pathologies de la glande thyroïdienne : thyroïdites aiguës, cancer de la thyroïde... Elle lui demande si un dispositif de surveillance permet de suivre actuellement l'évolution de la fréquence des pathologies de la glande thyroïdienne en relation avec la catastrophe de 1986, quelles en sont ses conclusions et si un lien a pu être mis au jour. Par ailleurs, elle lui demande si des dispositifs d'alerte existent aujourd'hui dans notre pays afin de prévenir les populations au cas où une telle catastrophe se reproduirait.

Texte de la réponse

A la demande de la direction générale de la santé, l'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ont réalisé un rapport sur l'évaluation des conséquences sanitaires de l'accident de Tchernobyl en France publié en décembre 2000. Ce rapport conclut tout d'abord que les doses moyennes à la thyroïde estimées pour les enfants de moins de quinze ans qui résidaient dans l'Est de la France sont très faibles, de l'ordre de 100 fois inférieures à celles reçues par les enfants de Biélorussie parmi lesquels une épidémie de cancers thyroïdiens a été décelée. Dans ces conditions, l'existence d'un risque réel est incertaine car l'épidémiologie ne permet pas de mettre en évidence un excès de cancers de la thyroïde à ces niveaux de dose et dans des conditions d'exposition équivalentes. Selon cette étude, il se peut donc que le risque soit nul, mais, par prudence, on ne peut pas exclure la possibilité d'un excès, en particulier chez les enfants. Enfin, selon les modélisations réalisées, les valeurs d'excès de risque calculées sont faibles et ne permettent pas d'expliquer l'augmentation de la fréquence des cancers de la thyroïde dans la population générale, constatée en France depuis plus de vingt ans. L'InVS a, de plus, coordonné un groupe de réflexion sur l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'un système de surveillance des cancers thyroïdiens en France. Dans le rapport intermédiaire produit en juillet 2001, il est précisé que l'augmentation des cancers de la thyroïde chez l'adulte est ancienne et ne peut être expliquée par un éventuel « effet Tchernobyl ». La répartition spatiale de l'incidence ainsi que son évolution spatio-temporelle renforcent cette hypothèse, les départements ayant l'incidence la plus élevée et en plus forte augmentation se situant dans la partie ouest du pays, la moins exposée aux retombées de l'accident. Enfin, aucune augmentation des cancers de la thyroïde de l'enfant n'est manifeste durant la période 1978-1997. Un appel d'offres InVS-INSERM va être lancé pour la réalisation d'études sur les facteurs de risque des cancers et des pathologies nodulaires bénignes de la thyroïde. Les pouvoirs publics seraient mieux armés face à une telle catastrophe si elle se reproduisait aujourd'hui dans la mesure où ils disposent d'un réseau de télémesures (TELERAY) qui a été fortement développé depuis 1986. De plus, la constitution récente de stocks de comprimés d'iode dans tous les départements métropolitains permettrait de réduire le risque lié aux iodes radioactifs dans l'hypothèse où les quantités émises le justifieraient. Enfin, le système de surveillance national du cancer de la thyroïde, en cours de mise en oeuvre, permettrait d'évaluer plus précocement l'impact éventuel d'un tel accident sur cette pathologie.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise de Panafieu](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6545

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4156

Réponse publiée le : 7 avril 2003, page 2771